Envoi de publications canadiennes, contrat no 40008541 PRINTEMPS 2002 VOLUME 11 NUMÉRO 4

LIBERTAS

Le militant mexicain des droits humains Rafael Reygadas Robles Gil

Voix du Sud

Dans la foulée des attentats du 11 septembre, les États investissent de plus en plus de temps et d'argent dans des mesures anti-terroristes susceptibles de mettre en péril la protection des droits humains. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons rester vigilants pour que le Canada et les autres États ne mettent pas en veilleuse la question des droits humains, et apportent leur contribution à l'édification de la paix et à la consolidation des démocraties. Dans l'esprit de la Déclaration de Vienne, qui rappelle que la réalisation des droits humains est une obligation incombant au premier chef aux États, nous devons veiller à ce que les mesures et moyens adoptés pour combattre le terrorisme ne contreviennent pas aux principes fondamentaux des droits humains. Cette année, vous pourrez découvrir dans les pages de *Libertas* le point de vue de nos partenaires de divers pays sur les conséquences des attentats du 11 septembre dans leurs régions respectives et les retombées de ces événements sur les libertés civiles, les droits de la personne et les activités des défenseurs et militants des droits humains. Nous amorçons cette série avec un article de Rafael Reygadas Robles Gil, de la Convergencia de Organismos Civiles por la Democracia du Mexique.

Au Mexique, les conséquences économiques, sociales, politiques, culturelles et militaires des attentats du 11 septembre se sont traduites par une intensification de la domination politique des États-Unis. Le Mexique, un pays qui a dû céder la moitié de son territoire aux États-Unis, partage avec ces derniers plus de 3000 km de frontière. Par rapport aux États-Unis, le ratio du salaire minimum mexicain est de un pour huit.

Depuis le 11 septembre, les pressions exercées sur la souveraineté nationale se sont intensifiées et la police et les forces armées recourent à des méthodes de plus en plus musclées. En voici quelques exemples :

Les multiples engagements conclus par le Mexique en matière de livraison de pétrole, de gaz naturel et d'électricité aux États-Unis ont fait du Mexique un ennemi stratégique des ennemis des États-Unis et le placent donc dans une position très vulnérable.

Sur la frontière nord, l'activité économique a elle aussi pâti. Chaque jour, les milliers d'Américains et de Mexicains qui se déplacent d'un pays à l'autre pour travailler, commercer et voyager sont retardés à cause des contrôles frontaliers. Cette situation aggrave le chômage. En outre, les restrictions imposées à la liberté de circulation aux États-Unis ont réduit le tourisme américain au Mexique, deuxième source de revenus après le pétrole.

Les violations des droits des travailleurs migrants qui vont aux États-Unis, qu'ils viennent du Mexique, d'Amérique latine ou d'ailleurs, se sont multipliées. Le long de la frontière nord, les efforts déployés par le gouvernement Fox pour faciliter l'obtention de visas et légaliser la situation de 3,5 millions de travailleurs immigrants mexicains ont été suspendus, et on assiste à une politique marquée de bouclage des frontières. Le nombre de patrouilles frontalières s'est accru. Les *polleros*, ces guides qui monnayent leurs services pour faire passer la frontière aux immigrants sans papiers au sud de la rivière Suchiate, ont haussé leurs tarifs à plus de 1000$ US et ils abandonnent bien souvent leurs clients en cours de route.

Mais le pire effet des attentats du 11 septembre sur la politique mexicaine, ce sont peut-être les pressions accrues en faveur d'une intégration des industries mexicaines de l'énergie et des communications, qui place ces dernières dans un rapport de dépendance par rapport aux intérêts américains. Depuis cette date, on camoufle l'augmentation

(suite en page 2)

Droits et Démocratie
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique

Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) est une organisation indépendante canadienne investie d'un mandat international. Elle fait la promotion et la défense des droits de la personne et du développement démocratique définis dans la *Charte internationale des droits de l'homme*. En coopération avec la société civile et des gouvernements, au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie amorce et soutient des programmes qui visent à consolider les lois et les institutions démocratiques, principalement dans les pays en voie de développement.

1001, boul. de Maisonneuve Est, 11e étage, Montréal (Québec) Canada H2L 4P9 | Tél.: (514) 283-6073 | Téléc.: (514) 283-3792 | ichrdd@ichrdd.ca | www.ichrdd.ca

Voix du Sud

(suite de la page 1)

des investissements étrangers dans l'industrie du pétrole et de l'électricité sous couvert de mécanismes comme les contrats d'investissements multiples qui, en contravention avec les dispositions de la Constitution mexicaine, autorisent des intérêts étrangers à investir dans les industries sur lesquelles repose la souveraineté du pays.

Par ailleurs, certains individus au Mexique ont décidé de faire justice eux-mêmes en toute impunité. Digna Ochoa y Plácido, militante bien connue des droits humains, a été assassinée le 19 novembre 2001. Jusqu'à présent, personne n'a été inquiété ou traduit en justice pour ce crime.

Des centaines d'associations autochtones, d'organismes militant pour la justice sociale, d'ONG, de groupes de femmes et d'organisations syndicales se sont coalisés au sein de la Coordinacion Nacional por la Paz, la Justicia y los Derechos Humanos (Coalition nationale pour la paix, la justice et les droits humains), sachant qu'aucun groupe isolé ne peut lutter à lui seul contre les conséquences des attentats du 11 septembre dans le pays. Ils sont également plus résolus que jamais à participer à l'Alliance sociale continentale de manière à bâtir une opposition continentale au projet de Zone de libre-échange des Amériques, qui va appauvrir encore davantage la grande majorité des Latino-Américains.

Appel de candidatures 2002

Prix John-Humphrey pour la liberté

Droits et Démocratie accepte maintenant les mises en candidature pour le Prix John-Humphrey pour la liberté 2002. Date limite pour présenter une ou des candidatures : 1er mai 2002. Le prix, assorti d'une bourse de 25 000 $ et d'une tournée de conférences au Canada, est décerné chaque année à une personne ou une organisation de n'importe quelle région du monde, y compris le Canada, pour son travail en première ligne en faveur des pays en voie de développement. Pour plus d'informations sur les critères d'admissibilité ou pour obtenir un exemplaire de notre dépliant, communiquer avec Augie van Biljouw (avbiljou@ichrdd.ca) ou visiter notre site Web (www.ichrdd.ca).

Aide financière d'urgence au ministère afghan de la Condition féminime

Photo : CP

Suhaila Siddiqi, ministre de la Santé, et Sima Samar, ministre de la Condition féminine.

Deux mois après avoir entamé son mandat de six mois, Mme Sima Samar, ministre de la Condition féminine du gouvernement intérimaire afghan, n'a toujours pas reçu de budgets pour financer les activités de son ministère. Madame Samar, lauréate du prix John-Humphrey 2001, a été assermentée le 22 décembre, aussitôt après sa tournée de conférences au Canada. Mais l'aide étrangère promise pour la reconstruction de l'Afghanistan se fait encore attendre et Mme Samar travaillait jusqu'à tout récemment dans le logement qu'elle loue à Kaboul, sans personnel ni budget. Droits et Démocratie a décidé de lui acheminer une aide d'urgence afin de l'épauler dans la lutte difficile qu'elle mène pour défendre et promouvoir les droits des femmes dans l'Afghanistan post-taliban. Dans une lettre adressée au premier ministre Jean Chrétien, Droits et Démocratie a aussi invité le gouvernement canadien à octroyer immédiatement des fonds pour financer le fonctionnement du ministère de la Condition féminine afghan. Visitez notre site Web — www.ichrdd.ca — et écrivez vous-même au gouvernement canadien pour l'inviter à soutenir financièrement Mme Samar et son ministère.

Mission exploratoire au Moyen-Orient

Le président de Droits et Démocratie, Warren Allmand, s'est rendu au Moyen-Orient en janvier dernier en compagnie du consultant Rachad Antonius, spécialiste de cette région, et il a rencontré les membres de divers organismes de défense des droits humains au Caire, à Jérusalem et à Ramallah. Cette mission avait pour objectif d'évaluer le rôle éventuel que pourrait jouer Droits et Démocratie en matière de promotion des droits humains et du développement démocratique au Moyen-Orient.

Forum social mondial de Porto Alegre

Warren Allmand et Diana Bronson, coordonnatrice du programme Mondialisation et droits humains, ont assisté à la seconde édition du Forum social mondial organisé à Porto Alegre. Avec plus de 50 000 participants, dont 15 000 dans le campement de la jeunesse, cet événement est devenu un rendez-vous passionnant pour les militants du monde entier qui luttent en faveur d'une plus grande justice économique, des droits humains et de la démocratie.

Des centaines d'activités se déroulaient simultanément et les délégués devaient sélectionner, tâche presque impossible, celles qu'ils jugeaient les plus utiles pour leur travail. Droits et Démocratie a choisi de participer aux activités organisées par ses partenaires au sein du caucus Droits humains et dignité (composé du Mouvement brésilien pour les droits humains [MNDH], de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme [FIDH], du Comité international d'ONG sur les droits humains, le commerce et l'investissement [INCHRITI], de la Plate-forme interaméricaine pour les droits humains, la démocratie et le développement [PIDHDD] et du Centre pour la dignité et les droits [CEDAR]).

Les participants au caucus ont pu entendre de nombreuses présentations très intéressantes, et notamment celle de Virginia Dandan, présidente du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que plusieurs interventions sur les actions qui se mènent à l'échelle nationale pour mettre en œuvre les droits sociaux et économiques ; ils ont discuté également des liens qui existent ou pourraient exister entre les régimes qui gouvernent le commerce international et les investissements, et le droit relatif aux droits humains. Pour de plus amples informations, consulter le site www.worldsocialforum.org.

Contribution des ONG à la mise sur pied de la Cour pénale internationale

Du 16 au 18 janvier, Iris Almeida, directrice des programmes de Droits et Démocratie, a assisté à New York à la réunion du Comité de direction de la Coalition pour la Cour pénale internationale (CPI). Droits et Démocratie et d'autres ONG membres de la Coalition se sont donné pour tâche d'encourager la ratification du Statut de Rome instituant la CPI, d'aider les États à harmoniser leur législation avec les dispositions du Statut, et de mobiliser l'appui du public en faveur de la création de la Cour par des activités d'éducation. Après le dépôt de la 60e ratification (prévu entre juin et décembre 2002), le Secrétaire général de l'ONU convoquera la première Assemblée des États parties. Les ONG et les réseaux espèrent être présents en grand nombre à cette réunion historique.

Droits et Démocratie participe également au Programme d'aide technique pour la Cour pénale internationale (PAT-CPI), organisé sous les auspices de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), avec trois autres organismes canadiens : l'International Centre for Criminal Law Reform, qui a son siège à Vancouver, l'Institute for Media, Policy and Civil Society, de Vancouver, et l'ONG canadienne Network for an International Criminal Court, que coordonne le Mouvement canadien pour une fédération mondiale, qui a son siège à Ottawa.

À la fin du mois de janvier, le PAT-CPI a tenu avec succès son cinquième atelier régional à Abidjan, en Côte d'Ivoire, au cours duquel les participants se sont entendus pour encourager l'adoption et la ratification du Statut du Rome par les États d'Afrique de l'Ouest. Plus de 90 représentants de gouvernements, des médias et d'organismes de la société civile de 15 États d'Afrique de l'Ouest ont participé à cette rencontre de trois jours à Abidjan pour discuter des questions associées à la future mise en œuvre du Statut et à l'harmonisation des législations nationales.

Le 22 janvier, l'État ouest-africain du Bénin est devenu le 49e pays à ratifier le Statut de Rome. (L'Estonie lui a emboîté le pas le 30 janvier en déposant la 50e ratification.) En plus du Bénin, on compte donc à présent cinq États ouest-africains ayant ratifié le Statut (le Ghana, le Mali, le Nigeria, le Sénégal et le Sierra Leone), tandis qu'un seul des neuf États restants (le Togo) n'a toujours pas signé le traité.

À Abidjan, Adama Dieng, greffier du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), a rappelé aux participants qu'il était essentiel que les États africains ratifient le Statut s'ils veulent avoir leur mot à dire sur la forme que prendra le futur tribunal. Les États qui ont ratifié pourront siéger à l'Assemblée des États parties et participer au processus de nomination des juges.

La Cour pénale internationale (CPI) sera un tribunal permanent qui permettra de traduire en justice les personnes, y compris les chefs politiques et militaires, accusées de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La CPI est généralement reconnue comme la pierre angulaire d'un système de justice international en évolution. Sa compétence s'étendra aux crimes perpétrés au cours de conflits internationaux et de conflits armés internes. Elle fournira le mécanisme permettrant de juger les Hitler, Pinochet et Pol Pot de demain.

Jean-Baptiste Gnohoue, président d'Amnistie Internationale — Bénin ; Antonio José Almeida, adjoint principal aux programmes, Droits et Démocratie ; San Evariste Barro, journaliste, Burkina Faso, *L'Observateur Paalga,* à la rencontre du PAT-CPI à Abidjan qui avait lieu du 29 au 31 janvier 2002.

Le Canada doit maintenir son soutien au **processus de paix au Guatemala**

Une ex-membre de la Commission de suivi des accords de paix du gouvernement guatémaltèque a demandé au Canada de continuer à soutenir politiquement et financièrement le processus de paix au Guatemala, cinq ans après la conclusion de l'Accord de paix qui a mis fin à 36 années de guerre civile.

Raquel Zelaya, directrice générale de l'Association pour la recherche et les études sociales, était venue à Ottawa assister à la rencontre du Groupe consultatif de Droits et Démocratie sur le Guatemala, qui consiste à réunir des représentants du gouvernement canadien et de plusieurs ONG canadiennes afin de favoriser les échanges d'informations et le dialogue politique sur le processus de paix au Guatemala et plus largement sur des questions relatives à la situation des droits humains dans ce pays.

Alors que le gouvernement d'Alfonso Portillo a entrepris des démarches intensives à l'échelle internationale afin d'obtenir des crédits pour un plan de réduction de la pauvreté, la mise en œuvre des mesures prévues dans l'Accord de paix se poursuit, mais avec lenteur. L'inquiétante dégradation de la situation des droits humains risque également de faire dérailler le processus, alors que des organismes qui cherchent à faire traduire en justice les responsables de plus de 600 massacres perpétrés par l'armée font de plus en plus l'objet de menaces. Les retards qu'enregistre la mise en œuvre de certains volets majeurs de l'Accord de paix ont entraîné une révision du calendrier et un prolongement du mandat de la Mission des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA).

Le Groupe consultatif sur le Guatemala s'est réuni avant la rencontre à Washington du groupe des bailleurs de fonds internationaux qui se sont réunis pour discuter du financement de la mise en œuvre des accords de paix.

Raquel Zelaya

NOUVELLES BRÈVES

Du 14 au 17 janvier, l'agente régionale pour l'**Asie,** Micheline Lévesque, a assisté à **Paris** à la rencontre des donateurs pour la **Birmanie,** organisée cette année par la Fondation Jean-Jaurès. Du 14 au 18 janvier, l'agent régional pour l'Afrique, Akouété Akakpo-Vidah, s'est rendu à **Bruxelles** pour assister à une rencontre sur le Dialogue de paix inter-congolais en **République démocratique du Congo,** organisée par le gouvernement belge. Du 26 au 28 janvier, il a participé à une rencontre à **Calgary,** en **Alberta,** en compagnie de la présidente du Conseil Kathleen Mahoney, pour discuter de la préparation d'un forum d'ONG parallèle au sommet du G8 prévu à **Kananaskis,** en **Alberta,** à la fin du mois de juin 2002. M. Allmand a assisté à l'assemblée annuelle de l'International Human Rights Funders Group à **San Francisco,** en **Californie,** du 21 au 24 janvier. La coordonnatrice adjointe du programme Mondialisation et droits humains, Carole Samdup, s'est rendue à **Hong Kong** du 24 janvier au 1er février rencontrer des partenaires en **Asie.** La coordonnatrice du programme Droits des peuples autochtones, Marie Léger, a assisté aux travaux du Groupe de travail de l'ONU sur le projet de Déclaration relatif aux droits des peuples autochtones à **Genève,** du 26 janvier au 8 février. Monsieur Allmand l'a rejointe à **Genève** du 5 au 8 février, après son séjour à **Porto Alegre,** au **Brésil,** à l'occasion du Forum social mondial (voir article en page 2). Le 6 février, Mme Almeida a animé une rencontre à Montréal avec la Fédération vietnamienne du Canada et l'ambassadrice du Canada au **Vietnam,** Cécile Latour. M. Allmand a rencontré cette dernière à **Ottawa** le 13 février pour discuter de la situation des droits humains au **Vietnam.** Le 15 février, M. Allmand a prononcé une allocution sur la situation des droits humains après les attentats du 11 septembre devant les membres du Comité pour la justice sociale de l'Estrie, à **Knowlton,** au **Québec.** Le 21 février, il est intervenu à titre de conférencier invité devant le Sous-comité du commerce international, des différends commerciaux et des investissements internationaux du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international, sur la question de la transparence de l'Organisation mondiale du commerce. Du 25 au 28 février, plusieurs membres du personnel ont rejoint M. Allmand à l'occasion des consultations annuelles du ministère des Affaires étrangères précédant la 58e session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, qui doit se tenir en mars et en avril à **Genève.**

Libertas est une publication trimestrielle de Droits et Démocratie et est distribué gratuitement. *Libertas* est aussi disponible sur notre site à *www.ichrdd.ca.* Ses articles peuvent être reproduits, à la condition de citer la source et de faire parvenir une copie de la publication dans laquelle apparaît l'article à Droits et Démocratie. Le genre masculin est parfois employé à la seule fin de faciliter la lecture. Dépôt légal, premier trimestre 2002. ISSN 1027-0884.
Le centre de documentation de Droits et Démocratie est ouvert au public. S'il vous plaît prendre rendez-vous en composant le (514) 283-6073.
◑ **Rédaction :** Augie van Biljouw *(avbiljou@ichrdd.ca).* ◑ **Graphisme :** Laperrière Communication. ◑ **Traduction :** Claudine Vivier.
Conseil d'administration : Kathleen Mahoney (présidente du Conseil), Warren Allmand (président), Harry W. Arthurs, John Fryer, Lydia A. Hwitsum, Suzanne Laporte, Sofia Macher, David Matas, Vitit Muntarbhorn, Willy Munyoki Mutunga, Robert Pace, Michèle Rouleau.